

Note Méthodologique : Audit du nettoyage désinfection et biofilms

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

- Réponse à l'augmentation des exigences de traçabilité, d'efficacité et de preuves objectives.
- Objectivation des protocoles, robustesse des plans d'hygiène, prévention durable des biofilms.
- Qualification des moyens (chimie, matériel, temps, températures) et alignement aux référentiels de management.
- Démarche d'amélioration continue ancrée dans vérifications, retours d'expérience et formation.
- Renforcement de la culture de propreté opérationnelle et arbitrage production/efficacité/soutenabilité.

Point clé : Distinguer vérifications de procédé (dosage, temps, température) et de résultat (ATP, UFC). Fixer des seuils par zone et animer une revue mensuelle (12/an).

Objectifs de la mission

- Sécuriser la maîtrise des risques microbiologiques et la conformité documentaire.
- Réduire les non-conformités et améliorer l'hygiène des surfaces de manière mesurable.
- Vérifier les paramètres clés (temps, action mécanique, chimie, température) et leur application réelle.
- Tester et documenter l'efficacité (ATP, protéines, UFC), avec repère $\geq 99,9$ % selon EN 13697:2019.
- Ajuster fréquences, produits, méthodes et former les équipes.
- Mettre en place un suivi périodique et des revues structurées.

Périmètre / livrables attendus

- Périmètre: zones/surfaces critiques, flux, familles de surfaces (agro, cuisine collective, santé, cosmétique).
 - Paramètres étudiés: concentration/temps de contact, action mécanique, température; compatibilité matériaux/produits.
 - Méthodes de vérification: observations terrain, ATP/protéines, prélèvements microbiologiques (UFC).
 - Documentation: procédures, fiches techniques/DMS, plannings, enregistrements, résultats de contrôles.
 - Livrables: rapport d'audit, matrice des risques, fiches d'actions, tableau de bord et calendrier.
 - Seuils et critères: seuils différenciés par zone (ex. ≤ 10 UFC/cm² en zone sensible) et conformité des temps de contact.
-

Démarche méthodologique (étapes)

1) Cadrage et analyse de risque

- Définir périmètre, objectifs, priorités; cartographier risques par flux/zones/surfaces.
- Aligner exigences (référentiels internes, ISO 19011:2018) et critères de succès.
- Output: cartographie des risques et critères/indicateurs cibles.

2) Collecte documentaire et entretiens

- Revue structurée des procédures, FDS/FT, plannings, enregistrements, résultats.
- Identifier écarts, versions obsolètes, seuils manquants; bâtir grille d’audit.
- Output: grille d’audit et liste des zones à prioriser.

3) Observations terrain et vérifications

- Observer séquences réelles; vérifier concentration/temps/action/température; interroger acteurs.
- Structurer points de contrôle et plan d’échantillonnage (surfaces, drains, équipements).
- Output: constats factuels, écarts procédé vs attendu, plan d’échantillonnage.

4) Tests ciblés et prélèvements

- Mesures rapides (ATP, protéines) + prélèvements microbiologiques proportionnés au risque.
- Bonnes pratiques: éviter contaminations croisées; acheminement labo ≤ 24 h; interprétation prudente.
- Output: résultats quantifiés avec seuils/acceptation par zone.

5) Restitution, plan d’action et suivi

- Hiérarchiser constats; proposer plan d’action (procédures, fréquences, produits, formation, indicateurs).
- Livrables: rapport, matrice des risques, fiches d’actions, tableau de bord, calendrier.
- Jalons: revue à 30 jours, contrôle à 90 jours, bilan annuel (1/an).

Planning / durée / jalons

Périodicité / Échéance	Jalon	Objet
Mensuel (12/an)	Revue des indicateurs	Suivi des tendances, corrections et priorisation.
J+30	Revue d’avancement	Ancrer le plan d’action et ajuster si nécessaire.
J+90	Contrôle de consolidation	Vérifier la stabilité des performances.
24–72 h après action corrective	Vérification décalée biofilms	Confirmer l’absence de réémergence.
≤ 24 h après prélèvement	Acheminement laboratoire	Préserver la validité des analyses.
1 fois/an	Audit interne complet	Bilan annuel et révision des seuils/routines.

Rôles & responsabilités

Consultant / Auditeur

- Cadre la mission, cartographie les risques et aligne les critères (référentiels, seuils).
- Conduit la revue documentaire et formalise la grille d’audit.

- Mène observations, structure le plan d'échantillonnage, réalise tests/prélèvements.
- Restitue, hiérarchise les constats et délivre rapport, actions, tableau de bord, calendrier.

Client / Équipes

- Partagent procédures, enregistrements, résultats et participent aux entretiens/observations.
 - Mettent en pratique les gestes/mesures, s'approprient techniques et critères d'acceptation.
 - Ajustent fréquences/produits/méthodes et animent les revues périodiques.
 - Assurent le suivi des actions et la tenue des indicateurs.
-

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Procédures de nettoyage/désinfection, instructions et modes opératoires.
- Fiches techniques, fiches de données de sécurité; preuves de performance (EN 13697:2019, EN 1650:2019).
- Plannings, enregistrements de contrôles, historiques des résultats (ATP, microbiologie).
- Cartographie des zones/surfaces critiques et scénarios de risque.
- Seuils d'acceptation par zone et indicateurs de procédé/résultat.
- Données de compatibilité matériaux/produits et contraintes de production.
- Référentiels internes et cadre d'audit (inspiré d'ISO 19011:2018).

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Pilotage par référentiel explicite, indicateurs sensibles et boucle d'amélioration continue.
 - Revues mensuelles (12/an), audit interne complet annuel, bilans à J+30 et J+90.
 - Seuils différenciés par zones (ex. ≤ 10 UFC/cm² en zone sensible); conformité des temps de contact.
 - Validation/choix des biocides selon performances déclarées (EN 13697:2019) et conditions réelles.
 - Traçabilité documentaire et maîtrise des versions; cohérence papier-terrain.
 - Risques/vigilances: surfaces « oubliées », confusion visuel vs microbiologique, documents obsolètes, contaminations croisées, dérives d'application, ambition démesurée.
 - Vérifications différées 24–72 h pour biofilms; acheminement prélèvements ≤ 24 h.
-